

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2022

Le 31 mai 2022, les membres de l'association « Monnaies locales sur la métropole lilloise » se sont réunis en présentiel et en visio.

Présents : Nivet Rémi, Penet-Avez Perrick, Fauvet Jean, Philippot Chloé, Vygen Henri, Belval Luc, David-Brochen Martin, Ducrocq Christophe,

Présents visio : Gilles-Pillez Renaud, Leurquin Laurent

Le président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan moral du président
2. Vote du quitus au président
3. Rapport financier du trésorier
4. Vote du rapport financier
5. Renouvellement par tiers du conseil d'administration
6. Choix du scénario de création de la structure portant le barter
7. Echanges et questions diverses

Après un examen attentif de chacun de ces sujets par les participants, le président soumet aux votes les délibérations suivantes :

**1<sup>ère</sup> délibération** : À l'unanimité des personnes présentes, l'assemblée vote le quitus au président.

**2<sup>ème</sup> délibération** : À l'unanimité des personnes présentes, l'assemblée valide le rapport financier du trésorier.

**3<sup>ème</sup> délibération** : À l'unanimité des personnes présentes, l'assemblée vote le lancement du processus de transformation de l'association MLML en SCIC.

**4<sup>ème</sup> délibération** : En l'absence de candidat à l'intégration du CA, à l'unanimité des personnes présentes, le CA actuel est reconduit.

A Lille, le 31 mai 2022

Luc Belval, Secrétaire de séance

Perrick Penet-Avez, Président de séance